



# COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE LA HAUTE-GARONNE

## CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPE

### MODIFICATION DE DATE – D' HORAIRE OU DE SALLE POUR UNE RENCONTRE

Toutes les dates portées aux différents calendriers sont impératives, tout avancement de date ou modification d'horaire peut être autorisé ;

L'accord écrit des 2 adversaires devra être transmis à la COMMISSION SPORTIVE DEPARTEMENTALE au moins 15 jours à l'avance (sauf cas de force majeure) pour acceptation, même procédure pour le changement éventuel de salle.

**EPREUVE** : DIVISION : ..... POULE..... JOURNEE N°.....

Date et heure prévue au calendrier : ..... à .....H.....

ASSOCIATION RECEVANTE : .....

ASSOCIATION VISITEUSE : .....

**MOTIF DE LA DEMANDE** : .....

**Date souhaitée** : .....

**Horaire souhaité** : .....

**Changement de salle pour la** .....**ème journée**

**Adresse complète de la salle** :

.....  
.....

**NB : Après visa des 2 associations, ce document doit obligatoirement être adressé au CD31**

Club demandeur  
.....  
(date, signature et cachet du club)

Club adverse  
.....  
(date, signature, avis et cachet du club)

CD31  
Commission Sportive  
Départementale

Accordé

Refusé